

Réseau de collaborateurs de l'IB

Politique de gestion des résultats

Madame,
Monsieur,

L'IB a mis sur pied un procédé de contrôle de la qualité des missions confiées à ses collaborateurs. Ce procédé, qui vise un meilleur rendement, peut être enclenché au moment où :

un collaborateur :

- enfreint les conditions édictées dans l'**Accord d'acceptation et de décharge par le collaborateur**,
- ne se présente pas à l'endroit où il était attendu au nom de l'IB,
- annule sa participation à la dernière minute,
- utilise la propriété intellectuelle de l'IB (documents, logos, autre matériel) dans un autre cadre que celui de sa mission bien définie,
- fait l'objet d'une plainte en bonne et due forme déposée par une personne concernée ou un organisme ;

un animateur d'atelier :

- obtient des évaluations en dessous d'une moyenne établie à 2,5 sur 5,
- reçoit des commentaires peu élogieux dans la section à réponses construites de l'évaluation.

IB Amériques apprécie grandement le dévouement et la participation de tous ses collaborateurs et travaillera de concert avec eux afin de corriger ou de résoudre tout point litigieux qui pourrait être soulevé dans le cadre d'une mission de l'IB.

Si vous avez des questions sur cette politique, veuillez vous mettre en rapport avec le réseau de collaborateurs de l'IB par courriel à l'adresse iba.iben@ibo.org ou par téléphone au +1 212 696 4464.

Salutations distinguées,

Drew Deutsch
Directeur
IB Amériques